

PACT HABITAT ET DEVELOPPEMENT DE LA GIRONDE

Méthode d'élaboration

Constitution d'un groupe de 10 personnes + un animateur de débat

Temps 1 :

- a. Réponses individuelles seulement aux fiches R1 « rationnelle » ; la fiche R1 permet de poser un socle de débat commun, de lancer des discussions sur un diagnostic de la métropole actuel, et de partager des impressions.
 - b. Recueil des fiches par l'animateur, synthèse et croisement sous forme de grands enjeux et de problématiques, construction des lignes de force de notre contribution
- ➔ Animation de l'atelier N°1 : partage des réponses et grands enjeux pour Bordeaux 2030

Temps 2 :

- c. Réponses individuelles seulement aux fiches C2 « visionnaires » pour passer d'un diagnostic concret à des propositions et à des visions de la métropole 2030.
 - d. Recueil des fiches par l'animateur, synthèse des axes de propositions/visions
- ➔ Animation de l'atelier N°2 : partage des visions/désirs de la métropole 2030, synthèse de notre contribution autour de 3 grands points

3 grandes lignes de force pour notre vision de la métropole Bordeaux 2030 :

1. Une métropole bordelaise à l'échelle de l'humain
2. Une métropole recentrée sur son fleuve rayonnant
3. L'habitat et la solidarité comme leviers d'une métropole bordelaise durable

Synthèse de notre contribution

Une métropole bordelaise à l'échelle de l'humain

Éléments de contribution

1. **Renforcer l'échelle du quartier**, son identité, la notion de proximité (des commerces, des services et des équipements) ; s'appuyer sur l'échelle du lien social, la connaissance des voisins...
→ Le quartier doit devenir une échelle du projet urbain ; les projets de développement doivent s'appuyer sur cette échelle de réalisation, afin d'éviter la création de « bout de ville » monofonctionnel, sans « âme » ni aménités.
→ Importance de l'échelle de l'humain : la ville « humaine » n'est donc pas seulement dessinée par ces formes urbaines, par son architecture, mais aussi par le territoire de l'entraide, du lien social, et de la solidarité.
L'espace vécu (au sens géographique du terme), celui des pratiques, doit être replacé au cœur des réflexions préalables aux projets urbains.
2. **L'échelle humaine**, celle du quartier, doit se mesurer selon **le rayon des déplacements courts et de l'accessibilité** aux équipements, commerces, services, emplois...
→ Les déplacements : favoriser les déplacements courts, de proximité (idée d'échelle humaine lorsque l'on se sent proche de tout, en temps et en distance) ;
→ Le réseau routier existant n'est pas à développer. Simplement améliorer le réseau existant et prolonger les réseaux de transports en commun ; étendre ou requalifier les réseaux cyclables et les voies douces.
La pacification des grandes voies est envisagée :
Exemple : La rocade / à terme, elle pourrait intégrer complètement à la CUB, ne plus faire office de frontière, en imaginant un réaménagement complet en boulevard urbain, végétalisé, ralenti, avec voies piétonnes et cyclables.

3. **Cette ville à l'échelle de l'humain** s'appuierait également sur **un changement de pratiques et de modes de consommation**, ayant un impact sur la localisation des lieux d'achats et leur accessibilité.
→ **Le marché** pourrait être très présent dans la métropole 2030 (1 marché tout les 2 ou 3 quartiers). Cette façon de faire ses courses renforce le lien social, structure un quartier, renforce son identité, rend l'activité « faire ses courses » plus ludique. Ces marchés pourraient s'alimenter d'avantage en produits issus de l'agriculture locale dans une dynamique de partenariat et de solidarité territoriale (CUB, reste du département girondin).

4. **La métropole 2030** s'appuierait sur la diversification des fonctions urbaines à l'échelle du quartier ; **multiplier les fonctions et les usages possibles des équipements urbains** ; plusieurs fonctions pour un même équipement : voies de déplacements, parcs de stationnements, des équipements en tout genre...essayer de tendre vers une flexibilité de ces équipements, une adaptabilité en fonction des besoins....plusieurs fonctions en une...exemple des 1ers parcs relais du tram qui, autrefois en bout de ligne, sont aujourd'hui sous utilisés avec la prolongation de la ligne : réflexion vers une autre utilisation....

Une métropole recentrée sur son fleuve rayonnant

Éléments de contribution

Constat : la métropole bordelaise s'est bâtie historiquement grâce à la présence de son fleuve. Aujourd'hui, la métropole rayonne par ses vignobles, son patrimoine UNESCO, mais plus par son fleuve. La métropole 2030 réinvestit donc son fleuve, en développant des fonctions culturelles, économiques et sociales qui contribuent aussi bien à une qualité du cadre de vie pour les habitants qu'à une ouverture de la métropole au reste du monde.

Jusqu'à récemment, le développement de la CUB s'est fait rive gauche.

Le fleuve, bien que ses berges soient de plus en plus aménagées et pratiquées, reste en lui-même sous-utilisé, et garde son aspect de frontière rive droite/gauche. Le Tram a cependant aidé à atténuer ce clivage.

Demain, la rive droite peut constituer le site de développement de la CUB (réserves nombreuses, parcs urbains et qualité du cadre de vie), équilibrant le rapport rive droite/gauche, et mettant le fleuve à une place d'axe central de la CUB...

L'idée pour Bordeaux 2030 :

Le fleuve assurer un double rôle pour la métropole :

- Ludique, culturel, festif...
- Déplacements

Ce fleuve, qui explique en partie l'implantation historique de Bordeaux, doit (re-)devenir un atout pour la commune Bordelaise, et doit participer à favoriser son rayonnement (au même titre que le vin ou le patrimoine architectural)

Rive gauche/droite : actuellement, on y trouve pas les mêmes aménagements, pas les mêmes pratiques ; en 2030, deux hypothèses d'aménagement des quais rive droite ont été débattues :

- Préserver et mettre en valeur l'aspect végétal des berges, de façon complémentaire à une rive gauche plus minérale

- Renforcement de la densité urbaine sur la rive droite pour assurer une symétrie et placer le fleuve au centre du développement de l'agglomération.

L'objectif pour l'horizon 2030 reste **l'occupation du fleuve, le faire vivre**:

- Y voir passer des bateaux de plaisances, industriels, transports collectifs
- Assurer une occupation quotidienne du fleuve
- Développer des transports fluviaux :
 - Navettes de transports collectifs régulières entre les deux rives
 - Navettes reliant les communes du Nord et du Sud de la CUB à Bordeaux, possibilité de partir travailler sur Bordeaux en navette fluviale lorsque l'on habite à Ambès ou St Louis de Montferand (désenclavement)
 - Lieux de cultures et de loisirs itinérants ou restants à quais: le marché du Fleuve (type ville d'Asie orientale), bibliothèque, festivités en tout genre.

L'habitat et la solidarité comme levier d'une métropole bordelaise durable

Éléments de contribution

Les problématiques posées par le groupe de travail:

RAPPEL: *Projet de la CUB 2030 : +230 00 habitants (soit 950 000 à 1 million d'hab.)*

La question de l'accessibilité financière au logement (loyer, accession) pour les moins fortunés et du logement pour tous est bien entendue abordée et reste l'objectif premier pour une métropole 2030 solidaire. Les débats sont ensuite orientés sur les modes de vies et d'habiter souhaitables en 2030.

Problématiques posées:

- Comment attirer des actifs, retraités, touristes sans expulser les moins fortunés?
(Car projections 2030: le pouvoir d'achat augmente pour les actifs, mais diminue un peu plus pour les retraités et les plus précaires...).
- Comment développer de nouveaux modes de cohabitation? Comment mettre ensemble des générations différentes ?
- Comment vivre ensemble, de façon collective en 2030 ?
- Comment ramener des familles avec enfants dans l'agglomération ? Sans doute en proposant une offre plus intéressante que celle proposée en périphérie....Mais les opérations denses qui se développent dans l'agglomération peuvent-elle être concurrentielles face aux programmes de pavillons avec jardins et cadre de vie « rural » qu'offre la périphérie de la CUB ?...

Quelques éléments de réponses:

- ➔ La question de la solidarité territoriale prend alors tout son sens :

De façon un peu « tranchée », la solidarité territoriale, ne serait-ce pas de bloquer la construction dans ces communes périphériques hors CUB (par le biais du SCOT) en affichant clairement la volonté de faire revenir la population vers l'agglomération ?

Le fait d'habiter en collectif doit devenir un désir, et non une contrainte : en s'appuyant donc sur les atouts du collectif (lien social, entraide possible, échanges etc.) et en supprimant les contraintes (manque d'intimité, manque d'espaces verts...).

Les atouts « externes » de l'habitat collectif doivent être valorisés : possibilité d'aller à l'école à pied et en sécurité lorsque celle-ci est à proximité immédiate, possibilité de faire ses courses facilement si présence de RDC commerciaux etc.

- Toujours dans une optique de solidarité territoriale, la CUB pourrait/devrait mettre en place des **partenariats économiques et sociaux avec le reste du territoire girondin**, travailler sur des filières de PME et autres, développer des liens complémentaires et non concurrentiels...

- La métropole bordelaise 2030 affiche une mixité sociale et générationnelle à l'intérieur même des quartiers, favorisant ainsi la diversité et l'envie d'aller vers l'autre. **Ces quartiers** pourraient davantage afficher **leur existence à un niveau institutionnel**, en se mobilisant autour de **conseils de quartiers plus porteurs**, plus animés, capables de « donner envie », afin d'éviter le monopole de ces instances par certaines populations. Des agents de la collectivité pourraient travailler à temps plein sur ces questions en travaillant l'animation des conseils, en alternant débat sur l'évolution du quartier, festivités, récits historiques et collectifs....L'exemple d'une personnalité comme Yves Simone (présentateur TV7) présent pour chaque quartier pour le faire vivre...

- **Habiter en collectif** en 2030 aborde la question de **l'entraide intergénérationnelle**, nécessité de plus en plus prégnante. A ce titre, l'habitat collectif peut favoriser les échanges de « bons procédés » : un jeune fait les courses pour une personne âgée, contre participation au loyer ou autre...

- **L'habitat collectif ne doit pas oublier la question de l'échelle humaine : les unités de vie collective doivent restées à une échelle raisonnable (pas d'effet bloc), avec le maintien de la sensation d'être vraiment chez soi tout en étant avec les autres.**